



Communiqué de presse
Paris, le 23 avril 2020

Publication de la Programmation Pluriannuelle de l'Energie : la filière éolienne célèbre une publication tant attendue, mais demeure vigilante sur les moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs de la transition énergétique

France Energie Eolienne et l'ensemble de ses membres se félicitent de la publication du décret de Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE), fruit d'un long processus de réflexion et d'analyse durant lequel les acteurs de l'éolien ont été force de proposition. La filière appelle désormais à porter une attention particulière aux moyens à déployer pour atteindre les objectifs ambitieux de la feuille de route.

Des objectifs ambitieux illustrant le potentiel de l'éolien en France

La publication du décret de Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) représente l'aboutissement d'un long travail de consultation qui consolide aujourd'hui le rôle crucial que l'éolien français – aussi bien terrestre que maritime – est une filière clé pour l'atteinte des objectifs de la transition énergétique et le développement du mix énergétique en France.

Toutefois, **la filière éolienne appelle à la plus grande vigilance quant aux moyens mis en œuvre pour respecter le calendrier de la PPE** qui représente aujourd'hui un élément-clé du succès de la transition énergétique du pays.

L'éolien représente aujourd'hui 7,4% de la production d'électricité en France - un chiffre qui devra être porté à près de 20% à l'horizon 2028. Mais si ces objectifs sont cohérents avec les recommandations de France Energie Eolienne, la filière tient à rappeler qu'une grande attention devra être portée sur le processus de leur mise en œuvre, et que des moyens à la hauteur de ces ambitions devront être alloués pour assurer leur atteinte.

Le cas de l'éolien en mer, prometteur mais toujours en phase de démarrage

Longtemps oublié des feuilles de route énergétiques, l'éolien offshore, posé comme flottant, présente un potentiel considérable pour la transition énergétique en France et représente une garantie supplémentaire de l'indépendance énergétique française.

Renouvelable et décarbonée, l'énergie éolienne s'appuie sur une ressource naturelle, inépuisable et gratuite mais jusqu'ici encore sous-exploitée à ce jour.

En révisant les objectifs de l'éolien en mer à la hausse au cours de la construction de cette PPE et en garantissant l'attribution de 6,2 GW d'éolienne en mer à horizon 2028, l'Etat valide l'utilité de cette ressource par sa capacité de production et sa complémentarité avec l'éolien terrestre pour renforcer la sécurité d'approvisionnement électrique française. Face à l'urgence climatique, la filière sera particulièrement vigilante au respect du calendrier d'attribution par appels d'offres, qui sera la pierre angulaire du développement de cette énergie pour la France dans les 10 prochaines années.

La filière et ses acteurs sont fiers du chemin parcouru depuis 25 ans, qui place désormais l'éolien comme pilier de la transition énergétique grâce à sa pertinence, sa compétitivité et sa capacité d'innovation.

Pour **Nicolas Wolff, Président de France Energie Eolienne**, « *Les objectifs qui nous sont assignés par le gouvernement pour les années à venir représentent une réelle avancée et un gage de confiance placée dans l'éolien. Nous serons néanmoins vigilants sur la mise en œuvre et notre*

capacité à générer chaque année les volumes de nouveaux projets requis (1850MW par an soit 80 projets par an)

Rappelons enfin que cette énergie est avant tout l'énergie de nos territoires, qui participe à leur redynamisation économique et sociale, à la création d'emplois locaux. Dans nombre de cas, ses retombées locales redonnent aux collectivités des moyens supplémentaires pour maintenir ou de créer les services publics qui trop souvent manquent à nos communes rurales. »

Un contexte exceptionnel, dont il faudra contrer les répercussions

France Energie Eolienne tient enfin à alerter le gouvernement sur les mesures qui devront rapidement être mises en place dans le cadre du plan de relance, en vue de combler les retards accumulés durant cette période de confinement et de ralentissement économique. Depuis plus d'un mois à présent, toutes les activités de développement et de construction de projets éoliens fonctionnent au ralenti.

L'éolien est une énergie du temps long, et les effets de ce retard ne pourront être réellement mesurés que dans de nombreux mois. Aussi, la filière soumettra au gouvernement dans un très court délai des propositions qui permettront d'amortir ce choc et de maîtriser les conséquences de cette période exceptionnelle que nous traversons tous.

A propos de France Energie Eolienne :

Créée en 1996, France Energie Eolienne est le porte-parole des professionnels éoliens français. Les 330 membres de FEE ont construit plus de 90% des turbines installées sur le territoire français et en exploitent plus de 85%.

FEE consolide les problématiques et expériences vécues au quotidien par ses différents membres et s'appuie sur leurs expertises pour formuler des prises de position claires et précises au nom de la filière. Elle sert d'interlocuteur des pouvoirs publics, des élus, de la presse et de la société civile et répond à leurs demandes et sollicitations.

FEE informe également les professionnels sur l'évolution des politiques publiques liées à l'éolien. Enfin, FEE fédère ses membres et les met en relations entre eux.

Contacts presse :

Agence Hopscotch

Sarah El Adak

01 41 34 22 88

seladak@hopscotch.fr

France Energie Eolienne

Mattias Vandenbulcke

01 42 60 07 41

mattias.vandenbulcke@fee.asso.fr